

# Présentation du stage pédagogique

## Licence STAPS 2<sup>e</sup> année Le Creusot

Le stage en milieu élémentaire concerne les étudiants de licence 2<sup>e</sup> année (dans le cadre de l'UE 41). Il constitue souvent pour ces étudiants leur première véritable expérience d'enseignement (au-delà de l'animation). Il précède un stage de 80 heures que les étudiants réaliseront dans un établissement du second degré durant leur année de L3.

Le stage a une durée de 40 heures pour chaque étudiant. Il se déroule les lundis après-midi au cours du premier semestre universitaire.

Le stagiaire devra rendre compte de son travail dans un dossier qui servira de support à l'évaluation finale et à l'épreuve orale.

### I. Objectifs du stage

- Prendre connaissance du contexte et comprendre le fonctionnement d'une école (projet d'école, programmation des activités).
- Elaborer un projet de cycle, en recherchant la cohérence entre le profil de départ des élèves (données épistémiques et évaluation diagnostique), la formulation d'un objectif à atteindre, sa déclinaison sous la forme de compétences (spécifiques et générales) à acquérir, et les modalités d'évaluation. Ce projet de cycle devra aussi prendre en compte les programmes de l'école primaire, et l'analyse didactique de l'activité.
- Préparer chaque séance et la présenter à l'enseignant avant chaque intervention.
- Construire des situations d'apprentissage, qui s'inscrivent dans une logique tracée par le projet de cycle d'activité (cohérence), et qui respectent les caractéristiques des enfants (pertinence).
- Etre capable d'organiser et d'animer un groupe d'élèves confronté à ces situations d'apprentissage.
- Savoir observer les conduites des enfants (description du comportement moteur), et prendre le risque d'une interprétation de ces conduites (élaboration d'hypothèses sur les causes de ces conduites, pour leur conférer du sens).
- Réguler son travail d'une séance à la suivante en ayant le souci de capitaliser son expérience : adoption d'une attitude critique vis-à-vis de son intervention, et exploitation des rétroactions de son partenaire/observateur, de l'enseignant, et du conseiller pédagogique.
- Etre capable d'observer son camarade, et le renseigner sur l'efficacité de son intervention sur le plan de l'animation pédagogique, de la mise en œuvre des tâches motrices, et de la régulation de l'enseignement.
- Rendre compte par écrit de la séance, et surtout faire l'analyse d'une tâche motrice avec beaucoup de rigueur (en utilisant une fiche ad hoc).
- Rédiger un bilan de cycle présentant une analyse pédagogique et didactique de ses interventions.
- Produire un fiche de lecture attestant de la compréhension d'un ouvrage en relation avec l'enseignement des Activités Physiques, Sportives et Artistiques.
- Justifier ses choix pédagogiques et didactiques à l'oral à partir d'une question posée par le conseiller pédagogique, sur la base du bilan de cycle et/ou des visites effectuées pendant le stage.

### II. Déroulement du stage (voir aussi tableau « rôles »)

- Aucune séance ne doit être annulée sur décision unilatérale des étudiants : leur présence est obligatoire pendant au moins 10 semaines.

- Les étudiants ne sont jamais laissés seuls avec un groupe : si le maître est amené à s'absenter, la séance s'arrête.
- Pour une même classe sous la responsabilité de l'enseignant, les étudiants fonctionnent en binôme.
- Les étudiants interviennent sur des séquences d'enseignement : un étudiant ne dirige pas la totalité de la séance (sauf séances 7 et 8).
- Les deux étudiants du binôme s'investissent tour à tour dans des rôles d'animation pédagogique et d'observation. La septième et la huitième séance seront conduites dans leur intégralité par un seul étudiant (conception, animation et régulation de toutes les situations pédagogiques).
- Après la séance, les binômes (si possible avec l'aide du maître responsable de la classe) font le bilan de leurs interventions.
- Pendant la totalité de leur stage (soit dix ou onze semaines), il est souhaitable que les étudiants puissent intervenir sur la même activité (soit un seul cycle).
- Chaque binôme est suivi par un conseiller pédagogique de l'UFRSTAPS, qui effectue régulièrement une visite sur les lieux de stage. Chaque conseiller suit une dizaine d'étudiants, ce qui lui permet de prévoir trois visites par binôme sur la totalité du stage.
- Les étudiants ne choisissent pas l'école dans laquelle ils effectueront leur stage. Les affectations sont réalisées par le responsable de promotion, celui-ci prenant en compte notamment l'éloignement et les possibilités de locomotion des stagiaires.
- Les étudiants devront observer une séance d'éducation physique réalisée par l'enseignant responsable de la classe, avant le début du stage proprement dit.

### III. Chronologie

- Premiers contacts des étudiants avec l'école et observation d'une séance d'éducation physique : semaine du 21 au 25 septembre 2009 (de préférence le lundi 21).
- Début du stage proprement dit (premières interventions auprès d'un groupe d'enfants) : lundi 28 septembre 2009.
- Fin du stage : lundi 7 décembre ou lundi 14 décembre 2009 (selon dates d'examen).
- Retour des cahiers de TP « Stage en école » : lundi 4 janvier 2010.
- Epreuves orales : lundi 11 janvier 2010.

	S 3 21/9	S 4 28/9	S 5 5/10	S 6 12/10	S 7 19/10	S 8 9/11	S 11 16/11	S 12 23/11	S 13 30/12	S 14 7/12	S 15 14/12	S 1 4/1	S 2 11/1
TP	Visite	TP	TP	TP	TP	TP	TP	TP	TP	TP	TP ?		
TD	TD	TD		TD	TD	TD		TD		TD		Retours	Oraux

### IV. La formation pédagogique à l'UFRSTAPS (UE 41)

- 12h de CM : Acquisition de connaissances pédagogiques et didactiques sur le thème de « *L'enseignement des Activités Physiques, Sportives et Artistiques* » (Raphaël LECA, Michel BILLARD, Editions Ellipses, Paris, 2005).
- 12h de TD suivi de stage, analyse vidéo des interventions, aide à la rédaction du cahier de TP et à la préparation de l'épreuve orale, retour sur les connaissances théoriques des CM en relation avec l'expérience du stage, préparation des questions d'examen.

## V. L'évaluation

Deux notes sont attribuées à l'étudiant dans le cadre de l'UE 41 :

- Examen terminal (Coef. 1) = une dissertation de 2h00 portant sur les connaissances théoriques (cours magistraux et travaux dirigés) en relation avec l'expérience du stage.
- Contrôle continu (Coef. 2) = quatre dimensions feront l'objet d'une évaluation sommative :
  1. 25% de la note : le cahier de TP ;
  2. 25% de la note : le suivi du stage (visites du conseiller pédagogique et fiche d'appréciation renseignée par l'enseignant responsable de la classe) ;
  3. 25% de la note : l'épreuve orale ;
  4. 25 % de la note : l'étude d'un ouvrage (rédaction d'une fiche de lecture).